



La moitié des Français réticents aux Zones à Faibles Emissions dans les grandes villes | Actualites

A compter du 1er janvier 2024, d'importants changements concernant les **Zones à Faibles Emissions**

(ZFE) dans les **grandes villes**

voient le jour, impactant la vie quotidienne de nombreux automobilistes.

L'objectif ? **Réduire la pollution de l'air engendrée par les véhicules les plus anciens en les interdisant de circulation dans les villes.**

Ce sont **cinq agglomérations** qui doivent obligatoirement durcir leurs règles de circulation pour les véhicules les plus anciens: **Lyon, Marseille, Le Grand Paris, Rouen et Strasbourg.**

Cela se traduit par l'interdiction de circulation dans les villes des véhicules ayant une **vignette Crit'Air 4.**

Les modèles de véhicules en question sont les **véhicules diesels immatriculés entre 2001 et 2005**, soit les véhicules répondant la **norme Euro 3.**

Les deux-roues motorisés d'avant juillet 2004 sont également concernés par les interdictions de circulation.

51% des Français se déclarent réticents aux Zones à Faibles Emissions (ZFE) dans les grandes villes.

La réticence de la moitié des Français face aux Zones à Faibles Emissions (ZFE) dans les grandes villes peut s'expliquer par une **conjonction de facteurs.**

Les nouvelles normes entraînent pour beaucoup d'automobilistes des **coûts supplémentaires** afin de se conformer à ces réglementations, que ce soit en modifiant leur voiture actuelle, en la remplaçant ou en s'exposant à des amendes pour non-conformité.

Cette réticence s'observe aussi bien en Ile de France (48,6%), qu'en province (31,9%).

Bien que les pourcentages varient légèrement d'une région à l'autre (Ile de France : 48,6% ; Normandie : 54,5% ; Auvergne Rhône-Alpes : 65,1% ; Grand Est : 47,2% ; Provence Alpes-Côte d'Azur/Corse : 39%), ces différences ne font que confirmer une tendance générale à travers tout le pays.

La limitation des **infrastructures de transport alternatif** dans certaines régions rend difficile pour une partie des Français le fait de pouvoir se passer de leur véhicule personnel.

Pour certains actifs en **horaires décalés**, c'est l'absence de transport alternatif aux horaires des déplacements professionnels qui rend impossible le fait de se passer de leur véhicule personnel (travail de nuit, travail en horaires décalés, etc.).

Pour certains actifs résidant dans la **périphérie des grandes villes**, c'est l'absence de transport alternatif sur le lieu de vie qui rend impossible le fait de se passer de leur véhicule personnel.

Cette forte contrainte est renforcée par un contexte économique difficile : **65 % des Français estiment que ce n'est pas le moment opportun pour investir dans l'achat**



d'un nouveau véhicule.

32 % des Français ont renoncé à l'achat d'un véhicule cette année, contre 15 % qui envisagent d'acheter une voiture dans les 12 prochains mois.

Parmi les Français qui envisagent l'achat d'un nouveau véhicule, 41% restent réticents aux les Zones à Faibles Emissions (ZFE).

Face à ces défis financiers et à l'incertitude économique, une grande majorité des Français (77 %) expriment le désir de conserver leur véhicule actuel le plus longtemps possible, malgré les changements à venir.

« D'ici 2024, près de 12 millions de véhicules vont se voir interdit la circulation dans les grandes villes de France. En 2030, ce sera presque 60% des automobilistes qui pourront être concernés. » déclare Raynald Thevenet, Directeur Général d'AutoJM.

Source : Étude BVA pour AutoJM

